



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

REFONTE DU SYSTEME DE
MICROSIGNALETIQUE DIRECTIONNELLE -
AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE SERVICE

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
06 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE REFONTE DU SYSTEME DE MICROSIGNALÉTIQUE
DIRECTIONNELLE - AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE SERVICE**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Lors de sa séance du 29 juin 2007, le conseil municipal a autorisé la signature d'un marché de service pour la refonte du système de microsignalétique avec la sarl Girod Signalétique (MOREZ 39400). La prestation comprend l'installation et l'entretien de panneaux directionnels destinés à orienter les usagers vers les administrations et lieux publics mais aussi à des fins commerciales (hôtels, restaurants notamment).

L'exécution de ce marché a été retardée et seule l'étude préalable à la mise en œuvre du système de microsignalétique a été réalisée. Aussi, eu égard au délai écoulé entre la date de remise de l'offre et celle du démarrage des prestations prévue fin 2009, il convient de procéder à une revalorisation des prix unitaires du marché en tenant compte du dernier indice connu. Ainsi indexés (4,49 % d'augmentation), les prix du marché seront en adéquation avec les conditions économiques d'exécution du marché. Cette clause donne lieu à la conclusion d'un avenant.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- décider de revaloriser les prix du marché ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE